

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	5
État consolidé des résultats	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Tableaux	
Tableau 1 - Charges opérationnelles	16
Tableau 2 - Charges pour la programmation	17
Tableau 3 - Revenus et charges pour Centre les Cheminots	18
Tableau 4 - Revenus et charges pour Centre les P'tits Loups	19
Tableau 5 - Revenus et charges pour Centre les Bambins	20
Tableau 6 - Revenus et charges pour Centre Les Amis de la source	21
Tableau 7 - Revenus et charges pour Centre Les Louveteaux	22
Tableau 8 - Revenus et charges pour Centre Les Boutons d'or	23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fédération des parents de la francophonie manitobaine Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Fédération des parents de la francophonie manitobaine Inc.** (« l'organisation »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2024 et l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds, l'état consolidé des résultats et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2024, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'organisation pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
27 août 2024

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.
État consolidé de la situation financière**

Au 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	477 792	174 805
Subventions à recevoir et débiteurs	553 051	568 270
Frais payés d'avance	5 692	1 029
Placements (note 3)	42 113	-
	1 078 648	744 104
Immobilisations (note 4)	140 986	44 364
	1 219 634	788 468

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	443 433	377 274
Subventions et produits reportés	490 769	353 791
	934 202	731 065
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 6)	49 294	5 719
Incitatifs relatifs à un bail (note 7)	1 971	2 415
	985 467	739 199
Engagements (note 8)		
Soldes de fonds		
Affectations d'origine interne		
Perfectionnement professionnel	4 475	4 475
Préscolaire	4 328	4 328
Immobilisations	91 692	38 645
Non affecté	133 672	1 821
	234 167	49 269
	1 219 634	788 468

Approuvé au nom du conseil d'administration :


_____ administrateur


_____ administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC. État consolidé de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>Affectations d'origine interne</u>				2024 Total	2023 Total
	Perfectionnement professionnel	Précolaire	Immobilisations	Non affecté		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes , au début de l'exercice	4 475	4 328	38 645	1 821	49 269	56 655
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	-	-	(8 334)	(28 017)	(36 351)	808
Transfert interfonds						
Achat d'immobilisations	-	-	111 476	(111 476)	-	-
Apport reçu	-	-	(50 095)	50 095	-	-
Regroupement d'entreprises (note 11)						
Le centre d'apprentissage des Bambins Inc.	-	-	-	-	-	(13 095)
Garderie les p'tits loups	-	-	-	-	-	4 901
La Garderie coopérative de les amis de la source Inc.	-	-	-	146 169	146 169	-
La Garderie de la voie du Nord Inc.	-	-	-	(63 703)	(63 703)	-
Les Boutons d'or Inc.	-	-	-	138 783	138 783	-
Soldes , à la fin de l'exercice	4 475	4 328	91 692	133 672	234 167	49 269

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.
État consolidé des résultats**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Centre Les Cheminots (tableau 3)	372 177	280 679
Centre Les P'tits Loups (tableau 4)	205 488	158 589
Centre Les Bambins (tableau 5)	546 238	303 038
Centre Les Amis de la source (tableau 6)	253 480	-
Centre Les Louveteaux (tableau 7)	102 985	-
Centre Les Boutons d'or (tableau 8)	64 347	-
Octrois		
Gouvernement du Canada		
Patrimoine canadien	309 375	300 000
Entente Canada/Manitoba	501 000	451 000
Emploi et développement social Canada	-	70 000
Gouvernement du Manitoba		
Enfants en santé	80 700	80 700
Ministère de l'Éducation et de l'apprentissage de la petite enfance	370 763	229 302
Travail et Immigration	49 094	-
Bébé en santé	75 100	67 700
Commission nationale des parents francophones	101 309	101 975
RDÉE	-	132 087
Mothers Matter Centre	246 261	214 203
Ententes interprovinciales	-	18 000
Société Santé en français	85 645	85 645
ACUFC	-	68 700
Autres	142 838	169 028
Produits d'autofinancement		
Autres	33 013	28 787
Cotisations	8 880	7 250
Droits d'auteurs	-	4 496
Intérêts	2 050	3 263
Ventes des ressources	-	87
	3 550 743	2 774 529
Charges		
Charges opérationnelles (tableau 1)	442 567	382 669
Charges pour la programmation (tableau 2)	1 541 903	1 595 258
Centre Les Cheminots (tableau 3)	398 236	286 089
Centre Les P'tits Loups (tableau 4)	238 071	155 084
Centre Les Bambins (tableau 5)	586 111	354 621
Centre Shilo (tableau 6)	186 131	-
La Garderie de la voie du Nord Inc. (tableau 7)	120 053	-
Centre Les Boutons (tableau 8)	74 022	-
	3 587 094	2 773 721
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	(36 351)	808

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.
État consolidé des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	(36 351)	808
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	14 854	9 425
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 520)	(3 025)
Incitatifs relatifs à un bail	(444)	(444)
	<u>(28 461)</u>	6 764
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions à recevoir et débiteurs	15 219	(259 503)
Frais payés d'avance	(4 663)	5 572
Créditeurs et frais courus	66 159	294 679
Subventions et produits reportés	136 978	51 834
	<u>185 232</u>	99 346
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Aquisition de placements	(42 113)	-
Effet net regroupement d'entreprises		
Centre d'apprentissage les Bambins Inc.	-	(13 095)
Effet net regroupement d'entreprises		
Garderie les P'tits Loups	-	4 901
Effet net regroupement d'entreprises		
La Garderie coopérative de les amis de la source Inc.	146 169	-
Effet net regroupement d'entreprises		
La Garderie de la voie du Nord Inc.	(63 703)	-
Effet net regroupement d'entreprises		
Les Boutons d'or Inc.	138 783	-
	<u>179 136</u>	(8 194)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Acquisition d'immobilisations	(111 476)	(11 990)
Apports pour les immobilisations	50 095	4 486
	<u>(61 381)</u>	(7 504)
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	302 987	83 648
Encaisse, au début de l'exercice	<u>174 805</u>	<u>91 157</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>477 792</u>	<u>174 805</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

1. Nature de l'organisation

La Fédération des parents de la francophonie manitobaine Inc. (« l'organisation ») (antérieurement appelée la Fédération des parents du Manitoba Inc.) œuvre dans les domaines de la petite et jeune enfance. Elle représente, appuie et conseille les parents et les intervenants en petite et jeune enfance et offre des programmes de francisation et de formation. Le Centre de ressources éducatives à l'enfance (« CRÉE ») et ses mini-centres font partis des services offerts par l'organisation. Le CRÉE constitue un centre de documentation et d'animation; il offre des ressources, des activités et des programmes aux familles et aux regroupements préscolaires et scolaires de langue française au Manitoba. Les Centres les Cheminots, les P'tits Loups et les Bambins sont des centres d'apprentissage qui accueillent des enfants d'âges préscolaires et scolaires, et qui offrent ses programmes et services en favorisant l'épanouissement de la langue et de la culture francophone.

L'organisation est incorporée en vertu des lois du Manitoba comme organisme à but non-lucratif, sans émissions d'actions et est reconnue comme oeuvre de bienfaisance pour fin d'impôts sur le revenu.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Règles comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs.

b) Entités contrôlées

L'organisation contrôle la Garderie les p'tits loups, le Centre d'apprentissage des bambins Inc., Les Boutons d'or Inc., La Garderie de la voie du Nord Inc. ("Louveteaux") et La Garderie coopérative de les amis de la source Inc. collectivement les entités contrôlées. Les entités contrôlées sont constituées en vertu de la Loi sur les corporation canadiennes et sont des organismes à but non-lucratif enregistrés au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les transactions entre entités sont éliminées.

c) Comptabilité par fonds

Les transactions liées aux programmes et à l'administration sont comptabilisées au fonds non affecté. Ce fonds comprend les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds affecté aux immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations de l'organisation.

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

2. Résumé des principales méthodes comptables (suivi)

c) Comptabilité par fonds (suivi)

Le fonds préscolaire a été établi par le conseil d'administration dans le but d'établir une base pour l'autofinancement de l'organisation.

Le fonds perfectionnement professionnel a été établi par le conseil d'administration afin de défrayer les charges pour le perfectionnement professionnel du personnel. L'organisation ne peut pas utiliser ces montants à moins d'une motion par le conseil d'administration.

d) Comptabilisation des produits

L'organisation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les contributions.

Les apports affectés tels que les subventions sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés comme apports afférents aux immobilisations et amortis au même taux que l'actif immobilisé.

Les apports non affectés tels que les frais des parents, les droits d'auteurs et les cotisations sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acheteur.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon les bases et les taux suivants :

Améliorations locatives	10 % méthode dégressive
Ameublement	10-20 % méthode dégressive
Équipements	10 % méthode dégressive
Ordinateurs	10-33 % méthode dégressive

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

2. Résumé des principales méthodes comptables (suivi)

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé en résultat. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

g) Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de produits et de charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements

Les placements comprennent des dépôts à terme portant intérêts à des taux variant de 4,60 % à 5,50 % (nul en 2023) qui prennent échéance entre octobre 2024 à novembre 2024.

4. Immobilisations

	2024			2023		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	81 462	15 697	65 765	28 006	8 940	19 066
Ameublement	52 591	29 931	22 660	26 513	17 514	8 999
Équipements	71 537	28 431	43 106	8 874	2 766	6 108
Ordinateurs	30 987	21 532	9 455	18 513	8 322	10 191
	236 577	95 591	140 986	81 906	37 542	44 364

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

5. Emprunt bancaire

L'organisation détient une marge de crédit ayant un maximum de 40 000 \$. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 1,75 % (8,95 % au 31 mars 2024) et est garantie par un contrat de sûreté général. Au 31 mars 2024, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisation détient une seconde marge de crédit suite à l'acquisition de la Garderie de la voie du Nord Inc., ayant un maximum de 5 000 \$, . La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 2,50 % (9,90 % au 31 mars 2024) et est garantie par un contrat de sûreté général. Au 31 mars 2024, la marge de crédit était inutilisée.

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés présentés comprennent les fractions non amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations. L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	5 719	4 258
Subventions reçues durant l'exercice	50 095	4 486
Amortissement d'apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(6 520)</u>	<u>(3 025)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>49 294</u>	<u>5 719</u>

7. Incitatifs relatifs à un bail

Les incitatifs relatifs à un bail comprennent les apports reçus du propriétaire pour inciter à louer les locaux. L'évolution des incitatifs à un bail est comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	2 415	2 859
Montants amortis dans les résultats	<u>(444)</u>	<u>(444)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 971</u>	<u>2 415</u>

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

8. Engagements

L'organisation a signé un bail pour ses locaux en vigueur jusqu'au 31 juillet 2028. Le loyer annuel s'élèvera à 53 400 \$ plus index du coût de la vie de 1,8 % par année.

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de l'organisation l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, l'organisation s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités. Il n'y a aucune variation des risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisation subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'organisation à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les subventions à recevoir et les débiteurs. Toutefois, l'organisation n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle, et les subventions à recevoir proviennent principalement des gouvernements du Canada et du Manitoba. De plus, les paiements en totalité sont normalement perçus en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisation assure, dans la mesure du possible, de maintenir son fonds de roulement à un niveau convenable par l'entremise du financement bancaire qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt fixes et flottants de ses instruments financiers. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixes exposent l'organisme à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux d'intérêt flottants l'exposent à un risque de flux de trésorerie.

FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE INC.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

9. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suivi)

L'organisation est exposée à un risque de taux d'intérêt lié à la charge d'intérêt sur sa marge de crédit étant donné qu'elle porte intérêt à un taux d'intérêt flottant, et sur ses placements. À l'heure actuelle, l'organisation n'a fait aucun retrait sur sa marge de crédit et les placements sont des dépôts à terme avec un taux d'intérêt fixe, par conséquent, le risque est considéré limité.

10. Dépendance économique

L'organisation dépend d'octrois de la Province du Manitoba et du Gouvernement du Canada pour poursuivre son exploitation. La capacité de l'organisation d'offrir des services à ses membres serait compromise si l'un des gouvernements coupait leur financement dans les exercices futurs et si l'organisation ne réussissait pas à obtenir du financement d'un autre bailleur de fonds.

11. Regroupements d'entreprises

Le 1er Octobre 2023, l'organisation a acquis le contrôle à 100 % de La Garderie coopérative de les amis de la source Inc.. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs et les passifs des entreprises acquises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation ont été inclus dans ces états financiers à compter de la date d'acquisition du contrôle. La juste valeur de l'actif net de La Garderie coopérative de les amis de la source Inc. acquis au 1er octobre 2023 est la suivante:

Actifs	
Encaisse	40 540 \$
Débiteurs	9 161
TPS à recevoir	2 346
Immobilisations	20 141
	72 188
Passifs	
Créditeurs et frais courus	42 085
Revenus reportés	93 806
	135 891
Juste valeur du déficit net de La Garderie coopérative de les amis de la source Inc.	(63 703) \$
Variation du déficit net	(63 703) \$

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.
Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

11. Regroupements d'entreprises (suivi)

Le 1er octobre 2023, l'organisation a acquis le contrôle à 100 % de La Garderie de la voie du Nord Inc.. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs et les passifs des entreprises acquises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation ont été inclus dans ces états financiers à compter de la date d'acquisition du contrôle. La juste valeur de l'actif net de La Garderie de la voie du Nord Inc. acquis au 1er octobre 2023 est la suivante :

Actifs	
Encaisse	217 262 \$
Débiteurs et frais payée d'avance	939
	<u>218 201</u>
Passifs	
Créditeurs et frais courus	19 765
Revenus reportés	52 267
	<u>72 032</u>
Juste valeur de l'actif net de La Garderie de la voie du Nord Inc.	<u>146 169 \$</u>
Variation de l'actif net	<u>146 169 \$</u>

Le 1er Janvier 2024 l'organisation a acquis le contrôle à 100 % de Les Boutons d'or Inc.. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs et les passifs des entreprises acquises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation ont été inclus dans ces états financiers à compter de la date d'acquisition du contrôle. La juste valeur de l'actif net de Les Boutons d'or Inc. acquis au 1er janvier 2024 est la suivante:

Actifs	
Encaisse	95 177 \$
Placements	42 113
Débiteurs et frais payée d'avance	3 335
Immobilisations	72 476
	<u>213 101</u>
Passifs	
Créditeurs et frais courus	24 811
Revenus reportés	49 507
	<u>74 318</u>
Juste valeur de l'actif net de Les Boutons d'or Inc.	<u>138 783 \$</u>
Variation de l'actif net	<u>138 783 \$</u>

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.
Notes complémentaires aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été changés pour conformer à la présentation de l'exercice courant.

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

Tableau 1 - Charges opérationnelles

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Amortissement	8 079	6 890
Assemblée annuelle	1 709	850
Autres	3 305	4 669
Comptabilité mensuelle	2 525	4 273
Cotisations et abonnements	1 057	1 121
Déplacements	10 753	8 814
Entretien de bureau	8 209	5 921
Équipement et matériel	8 878	5 064
Formation	978	1 671
Frais de caisse	2 854	889
Frais postaux	518	453
Frais professionnels	10 142	8 026
Location d'équipements	2 750	2 557
Loyer et assurances	54 579	61 224
Promotion et publicité	24 390	18 689
Rénovations	41	900
Salaires et bénéfices/contrats	294 981	244 580
Téléphone et Internet	6 819	6 078
	442 567	382 669

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

Tableau 2 - Charges pour la programmation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Programmation aux familles, leadership et formation continue	1 512 107	1 568 789
Ressources pour le CRÉE	29 796	26 469
	1 541 903	1 595 258

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

Tableau 3 - Revenus et charges pour Centre les Cheminots

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Frais des parents	37 425	82 055
Gouvernement du Manitoba		
Allocations familiales	7 776	6 645
Autres subventions	17 447	-
Subvention salariale	28 762	18 072
Subvention frais des parents	99 533	55 497
Subvention opérationnelle	172 294	112 567
Autres revenus	8 940	5 843
	372 177	280 679
Charges		
Amortissement	1 235	492
Assurances	1 865	1 709
Autres	-	71
Cotisations et abonnements	402	151
Déplacements	1 536	229
Entretien de bureau	-	68
Équipement et matériel	14 923	4 154
Formation	2 874	792
Frais de caisse	87	213
Frais professionnels	1 033	737
Impression, timbres, papeterie	1 608	41
Logiciel et fournitures informatiques	192	4 058
Loyer	7 036	-
Programmation	10 491	7 005
Salaires et bénéfices/contrats	353 956	265 389
Téléphone et Internet	998	980
	398 236	286 089

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

Tableau 4 - Revenus et charges pour Centre les P'tits Loups

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Frais des parents	26 669	12 469
Gouvernement du Manitoba		
Allocations familiales	3 536	12 016
Autres subventions	3 852	-
Subvention salariale	29 726	-
Subvention frais des parents	36 083	27 282
Emplois d'été Canada	-	3 410
Subvention operationnelle	94 539	91 393
Autres revenus	11 083	12 019
	205 488	158 589
Charges		
Assurances	656	423
Autres	2 926	597
Cotisations et abonnements	230	210
Déplacements	489	1 309
Entretien de bureau	194	2 055
Équipement et matériel	1 075	-
Frais de caisse	28	101
Frais professionnels	873	765
Impression, timbres, papeterie	104	255
Loyer	381	-
Programmation	8 344	4 677
Salaires et bénéfices/contrats	222 071	143 545
Téléphone et Internet	700	1 147
	238 071	155 084

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

Tableau 5 - Revenus et charges pour Centre les Bambins

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Frais des parents	70 502	24 217
Gouvernement du Manitoba		
Allocations familiales	13 899	27 305
Autres subventions	9 323	-
Subvention salariale	45 562	3 753
Subvention frais des parents	130 442	81 056
Subvention operationnelle	273 186	122 972
Autres revenus	3 324	43 735
	546 238	303 038
Charges		
Amortissement	2 043	2 043
Assurances	1 890	-
Cotisations et abonnements	-	285
Déplacements	928	1 311
Entretien de bureau	14 235	4 235
Équipement et matériel	184	1 470
Frais de caisse	478	5
Frais professionnels	1 563	6 963
Impression, timbres, papeterie	1 788	1 236
Loyer	21 857	10 796
Programmation	13 181	7 972
Salaires et bénéfices/contrats	527 964	317 924
Téléphone et Internet	-	381
	586 111	354 621

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

**Tableau 6 - Revenus et charges pour Centre Les Amis de la
source**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Frais des parents	60 085	-
Gouvernement du Canada		
Subvention salariale	1 067	-
Gouvernement du Manitoba		
Subvention salariale	4 220	-
Subvention frais des parents	55 582	-
Subvention operationnelle	132 521	-
Autres revenus	5	-
	253 480	-
Charges		
Amortissement	1 007	-
Assurances	4 502	-
Autres	652	-
Cotisations et abonnements	230	-
Déplacements	775	-
Entretien de bureau	4 152	-
Équipement et matériel	3 886	-
Formation	105	-
Frais de caisse	136	-
Loyer	1 523	-
Programmation	2 036	-
Salaires et bénéfices/contrats	166 499	-
Téléphone et Internet	628	-
	186 131	-

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

**Tableau 7 - Revenus et charges pour
Centre Les Louveteaux**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Frais des parents	7 800	-
Gouvernement du Manitoba		
Allocations familiales	560	-
Subvention salariale	3 502	-
Subvention frais des parents	41 157	-
Autres subventions	1 186	-
Subvention operationnelle	48 720	-
Autres revenus	60	-
	102 985	-
Charges		
Assurances	426	-
Cotisations et abonnements	230	-
Déplacements	130	-
Équipement et matériel	1 206	-
Formation	128	-
Frais professionnels	379	-
Impression, timbres, papeterie	52	-
Loyer	3 030	-
Programmation	4 662	-
Salaires et bénéfices/contrats	109 810	-
	120 053	-

**FÉDÉRATION DES PARENTS DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE INC.**

Tableau 8 - Revenus et charges pour Centre Les Boutons d'or

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Frais des parents	18 203	-
Gouvernement du Manitoba		
Autres subventions	2 534	-
Subvention salariale	1 986	-
Subvention frais des parents	6 912	-
Subvention operationnelle	34 181	-
Autres revenus	531	-
	64 347	-
Charges		
Amortissement	2 490	-
Assurances	330	-
Autres	1 359	-
Cotisations et abonnements	230	-
Entretien de bureau	55	-
Équipement et matériel	744	-
Frais de caisse	78	-
Frais professionnels	291	-
Programmation	1 036	-
Salaires et bénéfices/contrats	67 409	-
	74 022	-